

L'EMPRUNT ANGLAIS EN FRANÇAIS. Quelques remarques sur un corpus du *Canard enchaîné*¹

Abstract: *We are interested in this study in the English loan in a corpus of French political satirical press. We shall see that, in most of the cases, the loan tries to be assimilated to the French system, which will lead us to see its form and content in the borrowing language. This study aims to show the behaviour of some loans in the French satirical press, more precisely in the weekly journal « Le Canard enchaîné ».*

Keywords: *loan, borrowing language, neology.*

Introduction

Les médias avec leur invasion d'informations sont les multiplicateurs de la diffusion d'un mot récemment introduit en langue. Selon Siegfried Heusinger (2004 : 35), l'emprunt à d'autres langues ou son emploi avec un autre sens aurait l'avantage que sa signification est moins connue et aussi moins contrôlable et ainsi plus facile à élargir ou à faire varier à la différence des lexèmes locaux : «Die Übernahme semantisch nicht spezifischer Lexik aus anderen Sprachen bzw. ihre Verwendung mit veränderter Bedeutung hat den Vorteil, dass ihre Bedeutung gegenüber heimischen Lexemen weniger allgemein bekannt, auch weniger kontrollierbar und deshalb leichter zu erweitern bzw. zu variieren ist. Dieser Vorzug begünstigt die Entscheidung für die Entlehnung »².

Nous considérons cependant qu'il ne s'agit pas toujours d'un avantage, puisque l'emprunt est, la plupart du temps, inconnu et donc opaque pour beaucoup de récepteurs, tout du moins avant sa lexicalisation. L'emprunt linguistique, qui ne crée pas à proprement parler de signe, est néanmoins considéré comme un des éléments de la création linguistique, seulement son caractère néologique ne consiste pas dans la création linguistique, mais dans son adoption. Le français présente un nombre important d'emprunts plus ou moins récents à l'anglo-américain, que l'on trouve également dans l'écrit journalistique satirique, ce que nous allons voir plus loin dans cet article.

1. Emprunts anglais dans un corpus du *Canard enchaîné*

Dans l'écrit journalistique satirique, la langue impose ses déterminations microlinguistiques, en passant par le niveau lexical, aux énoncés. En ce qui concerne les extraits que nous étudions, nous pouvons observer que la langue y est souvent traversée d'emprunts à l'anglais : une « *standing ovation* » ou « *les frenchies* »:

« *Le président de l'UMP (Alain Juppé) a été gratifié d'une "standing ovation" de la part des députés qui saluaient son discours sur la crise irakienne* ». (Le Canard enchaîné, N 4297, 5 mars 2003, p. 2)

« *Rien d'étonnant, donc, si les insultes à l'égard des "frenchies" continuent de fuser, notamment sur la chaîne Fox News* ». (Le Canard enchaîné, N 4305, 30 avril 2003, p. 3)

Nous remarquons dans ce dernier exemple que le recours à l'appellation anglaise *frenchies* à l'égard des Français fait surgir le caractère péjoratif qui y est attaché dans une

¹ Sivia Boncescu, Université de Pitești, Roumanie, sylviedobrin@yahoo.com.

² « L'emprunt d'un lexique d'autres langues non spécifié sémantiquement ou son emploi avec un sens modifié a l'avantage que son sens est moins connu par rapport aux lexèmes locaux et aussi moins contrôlable et ainsi plus facile à élargir ou à varier. Cette préférence favorise la décision pour l'emprunt ».

situation où Chirac était soupçonné par les Anglais et les Américains de « contacts » avec les services secrets de Saddam. Ainsi les journalistes exhibent-ils leur outrance en employant des mots du discours de ceux qui tournent en dérision les Français.

Les exemples sont nombreux dans *Le Canard enchaîné* :

« Francis Mer, qui participait à la réunion des ministres des Finances européens à Stresa le 12 septembre, a émaillé ses multiples déclarations d'emprunts à ...la langue de Shakespeare. [...], **the boss of Bercy** a ajouté : "En 2003, cette exubérance fiscale a coûté 300 millions d'euros. Full stop !". [...] Good luck, dear Jean-Jacques ! » (Le Canard enchaîné, N 4325, 17 septembre 2003, p. 2)

« De fait, Villepin s'est enfermé tout seul dans une sorte de "**corner**" juridique ». (Le Canard enchaîné, N 4458, 5 avril 2006, p. 2)

« C'est bien un nommé Bernard Kouchner, qui, un mois et trois jours après, dérivant scandaleusement, se laissait ferrer par le pêcheur en eaux troubles, dangereux, irresponsable, pour devenir ministre des Affaires étrangères. C'est grave, **doctor** ? » (Le Canard enchaîné, N 4516, 16 mai 2007, p. 1)

Le journaliste du *Canard enchaîné* exprime son mépris et se moque des hommes politiques par l'emploi d'anglicismes tels que *the boss*, *corner* ou *doctor*. Dans ce dernier exemple, c'est l'attitude de Bernard Kouchner, dont la position anti-sarkozyste a changé tout au long de la campagne électorale, qui est tournée en dérision. Si au début il fustigeait Sarkozy qu'il étiquetait comme un homme qui pêche dans les eaux de l'extrême droite, qu'il qualifiait de dangereux et d'irresponsable, il finit par se rallier au camp de Sarkozy et même devenir ministre des Affaires étrangères. Ce changement de position est qualifié de maladie par le *Canard*, ce qui est rendu par la question finale de l'article et ridiculisé par l'emploi du néologisme d'emprunt *doctor*.

Tous ces exemples illustrent le fait que la langue est traversée de valeurs et d'échos d'autres emplois de ces lexèmes. Par conséquent, nous pouvons affirmer que l'emprunt constitue l'un des parcours de la néologie, bien qu'il puisse être considéré comme un néologisme passif par rapport à ceux que l'on crée au moyen des éléments propres à la langue.

2. L'intégration de l'emprunt en français

Nous devons souligner que l'emprunt renvoie au processus du passage du lexème d'une langue à une autre ainsi qu'au produit de ce processus. D'après Georges Mounin (1974 : 124), il s'agit de « l'intégration à une langue d'un élément d'une langue étrangère ». L'intégration d'un emprunt à son nouveau milieu linguistique peut se traduire par des altérations d'ordre graphique et/ou phonétique, par des modifications morphologiques et sémantiques. Tous ces faits visent à l'intégration des emprunts dans la langue receveuse :

« Les emprunts sont assimilés quand ils sont conformes aux structures du français [...], ou quand ils se coulent dans ses moules phonétiques, orthographiques et morphologiques » (Lehmann, 2002 : 6).

La néologie d'emprunt regroupe tous les phénomènes d'introduction à l'intérieur d'un système donné de segments linguistiques d'une structure phonologique, syntaxique et sémantique conformes à un autre système :

« Les problèmes linguistiques posés par l'emprunt sont surtout l'intégration au système phonologique de la langue emprunteuse, les modifications de sens et le réajustement des paradigmes lexicaux troublés par le mot nouveau » (Mounin, 1974 : 124).

Premièrement, on peut distinguer le type d'emprunt où le vocable étranger et ce qu'il désigne sont importés tels quels (les *xénismes*). En français, l'emprunt garde sa

graphie d'origine, par exemple dans l'extrait suivant où le journaliste emploie le néologisme *come-back* (« retour ») pour indiquer que, aux élections régionales, tandis que DSK croit fermement au retour de Jospin, Fabius n'y croit pas :

« L'intéressé [Lionel Jospin] dément, évidemment, toute idée de **come-back**. Et il décline sur tous les tours une adaptation du très mitterandien "ni-ni" : "ni retour ni recours", assure-t-il. » (Le Canard enchaîné, N 4349, 3 mars 2004, p. 2)

La deuxième phase de l'intégration d'un emprunt est l'adaptation de sa prononciation au système phonologique de la langue d'accueil avec accent sur la finale en français. Dans ce cas, les médias jouent un rôle important, car, en général, il font entendre aux locuteurs une prononciation conforme au phonétisme de la langue donnée. Selon Guilbert (1975 : 96), « le critère de la prononciation selon le système phonétique français n'est pas toujours décisif pour apprécier le degré d'intégration ». Il existe très souvent une double prononciation, l'une francisée, l'autre conforme au phonétisme d'origine. Mais *class-action*, par exemple, est plutôt francisé dans la prononciation :

« **Class-action** désactivée »

« Reportée sine die, donc, l'instauration d'une "**class-action**" à la française (promise par Chirac en 2004), la nouvelle réglementation des soldes » (Le Canard enchaîné, N 4502, 7 février 2007, p. 8, titre)

En ce qui concerne les anglicismes du français, nous devons souligner que souvent, « [...] les voyelles et les consonnes de l'anglais sont "traduites" en voyelles et consonnes françaises, et les groupes syllabiques sont réarrangés pour une oreille française » (Pergnier, 1989 : 33). Nous constatons également que l'on emprunte souvent un nom anglais et on le francise à demi par l'ajout dans l'énoncé d'un déterminant spécifique au nom français : *une standing ovation*, *une class-action*, *les frenchies*, etc.

Un autre stade plus poussé de francisation des emprunts est l'intégration morphologique. Il est plus facile d'adopter un emprunt en lui ajoutant un affixe indigène, car chaque langue a son propre système de dérivation et de composition. La francisation porte sur l'affixe grammatical *-er*, que l'on peut accoler à un radical étranger, par exemple dans *lobbyer*, mécanisme qui est appelé par Jean Pruvost et Jean-François Sablayrolles (2003 : 52) « l'emprunt aménagé ». Tel est l'exemple suivant :

« Simple, expliquent certains de ses opposants, en collant aux Etats-Unis, en **lobbyant** pour eux auprès du Mexique et du Chili (membres, comme l'Espagne, du Conseil de sécurité), Aznar ne fait que renouer avec ses racines familiales franquistes ». (Le Canard enchaîné, N 4297, 5 mars 2003, p. 7)

Le journaliste forge, dans un autre exemple qui est le titre d'un article, le néologisme *politique-fiction* en faisant un calque sur *science-fiction* au moment où il était difficile d'imaginer que Chirac nomme Sarkozy à Matignon et plus encore que les militants UMP élisent Raffarin à leur tête :

« **Politique-fiction** » (Le Canard enchaîné, N 4366, 30 juin 2004, p. 2, titre)

Dans l'exemple qui suit, nous remarquons une forme hybride, l'emploi par le journaliste d'un mélange français-anglais *l'attorney général* pour la désignation de l'avocat général américain John Ashcroft :

« "Game is over" : Raffarin a ramené à son plus bas - le jaune - le niveau d'alerte de "Vigipirate", à la veille de l'arrivée à Paris du superfaucon **l'attorney général** John Ashcroft, qui a commencé par poser un lapin à Sarko et Perben. Ultraconservateur et ultramesquin ! » (Le Canard enchaîné, N 4306, 7 mai 2003, p. 8)

Les mélanges hybrides français-anglais sont employés par le journaliste de la presse satirique parce que cette forme est ressentie comme obscure et appuie le commentaire du journaliste et son rejet de tout ce que la vie politique quotidienne peut impliquer.

Conclusion

Nous remarquons une hétérogénéité interne pour ce qui est de la néologie d'emprunt dans la presse satirique française. Dans la plupart des cas, il s'agit de noms et cela renvoie au caractère occasionnel de leur emploi qui a un but strictement dénomiatif.

Le grand nombre d'anglicismes utilisés à la place des lexèmes déjà existants dans la langue est à estimer négativement parce que l'emprunt est souvent employé en introduction de glose afin de permettre au locuteur de prendre ses distances avec le mot anglais employé. Le but en est donc l'efficacité de la prise de contact avec le lecteur.

L'emprunt est, en effet, un élément linguistique préféré par le journaliste de la presse satirique. Il convient d'admettre que les emprunts d'origine anglaise semblent être employés par les journalistes dans un but ironique. Ils contribuent ainsi à la valeur de divertissement d'un texte journalistique, car l'emploi de l'emprunt entre dans la stratégie du journaliste, raison pour laquelle nous l'avons étudié en contexte. Ces emprunts, utilisés par les journalistes la plupart du temps à des fins humoristiques, sont éphémères et ont peu de chances de subsister en français. Nous pouvons conclure en affirmant que « la plupart passent, comme les modes, et sont finalement expulsées » (Mitterrand, 1996 : 72) à cause de la rigidité des structures morphologiques françaises.

Bibliographie

- Gaudin, F./ Guespin, L., 2000, *Initiation à la lexicologie française. De la néologie aux dictionnaires*, Bruxelles, Duculot.
- Guilbert, L., 1975, *La créativité lexicale*, Paris, Larousse.
- Heusinger, S., 2004, *Die Lexik der deutschen Gegenwartssprache : eine Einführung*, München, W. Fink.
- Lehmann, A./ Martin-Berthet, F., 2002, *Introduction à la lexicologie. Sémantique et morphologie*, Nathan.
- Mitterrand, H., 1996, *Les mots français*, Paris, PUF.
- Mounin, G., 1974, *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, PUF.
- Pergnier, M., 1989, *Les Anglicismes*, Paris, PUF.
- Pruvost, J. / Sablayrolles, J.-F., 2003, *Les néologismes*, Paris, PUF.
- Sablayrolles, J.-F., 1996, « Néologisme et nouveauté(s) », *Cahiers de lexicologie* n° 69, p. 5-42.
- Sablayrolles, J.-F. (éd.), 2003b, *L'Innovation lexicale*, Paris, Honoré Champion.
- Sablayrolles, J.-F., 2006, « La néologie aujourd'hui », dans Gruaz, C. (dir.), *À la recherche du mot: de la langue au discours*, Limoges, Editions Lambert Lucas, p. 141-157.